



## **PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (PDM)**

### **COMMUNIQUE DU PDM : PERSPECTIVES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**

Les 19, 20 et 21 novembre 2008 s'est tenu à Ouagadougou un atelier international sur le thème « *Perspectives d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest et du Centre* » organisé par le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) en association avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA). Cette réunion a rassemblé une cinquantaine de participants parmi lesquels, des directeurs en charge de l'aménagement du territoire, des représentants d'associations d'élus locaux, des experts et universitaires, des représentants d'institutions régionales (NEPAD/BAD, UEMOA, ALG), des instituts de formation (ENSA d'Abidjan, IPD/AOS) et des PTF (Ambassade de France au Burkina, AFD, MAEE, PNUD). Plusieurs pays étaient représentés. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, de la République Islamique de Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Togo et de la France.

La rencontre se voulait un cadre général de réflexion, d'actualisation des politiques d'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest et du Centre dans un contexte de recomposition spatiale, de décentralisation et de mondialisation, et d'élaboration d'une vision commune d'aménagement du territoire.

Afin d'alimenter les débats, les conclusions de l'étude réalisée par le PDM sur les « *impacts territoriaux des projets d'infrastructures de transport du NEPAD* » ainsi que les expériences d'aménagement du territoire dans 9 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont été présentées aux participants.

L'atelier a tout d'abord réaffirmé l'importance d'une prise en compte des territoires pour faire face à la pauvreté, à la crise alimentaire, à la précarité de l'environnement et à l'instabilité qui caractérisent les deux sous régions. L'approche fondée sur les territoires est essentielle pour la maîtrise des nouveaux questionnements sur le développement. L'atelier a ensuite indiqué que cette approche territoriale doit aller dans le sens de l'accompagnement des dynamiques démographiques et économiques, certes à l'origine de plus en plus de disparités spatiales, mais porteuses de développement et d'ancrage de cette partie du monde à la mondialisation. Ces préoccupations rejoignent, en partie, les analyses de la Banque Mondiale dont le rapport 2009 sur le développement dans le monde intitulé, « *Repenser la géographie économique* », propose une vision du développement en 3D (Densité, Distance, Division). L'atelier a enfin mis l'accent tant sur le rôle des infrastructures de transports (corridors du NEPAD par exemple) que sur le rôle des infrastructures socio économique, dans le soutien au développement et à l'intégration régionale.

Au sein de quatre ateliers thématiques, les participants ont pu approfondir les enjeux de l'aménagement du territoire face aux problématiques de la polarisation économique et démographique, de la métropolisation et décloisonnement, des infrastructures nécessaires pour soutenir les dynamiques de développement et de la gouvernance territoriale.

Il ressort des conclusions de ces différents ateliers que l'aménagement du territoire en Afrique de l'Ouest et du Centre devrait être entendu comme une politique accompagnant un développement territorial harmonieux et différencié, favorisant l'apparition de pôles susceptibles de répondre aux défis socio-économiques de ces deux sous – régions, et capable de les engager valablement dans la mondialisation. Mais aussi et surtout, cette politique doit aller dans le sens de la construction d'économies locales modernisées dans les espaces de moindre concentration démographique et dans les espaces intermédiaires d'équilibre pour limiter la concentration sur le littoral.

A ce titre, la nécessité d'envisager, au niveau régional, des solutions aux problèmes d'aménagement durable des territoires (disparités spatiales, problèmes environnementaux et de gestion de ressources naturelles spécifiques, valorisation de potentiel local, mobilisation de ressources) a été soulignée.

Il s'agit notamment du besoin d'établir ou de rétablir des liens fonctionnels complémentaires et durables entre les différents types d'espaces et pôles mis en relief par l'étude du PDM :

- Espaces de concentration démographique et de densification économique (zones côtières, espaces productifs ruraux et urbains, milieux urbains...);
- Espaces de départ de populations (milieux défavorisés, environnements dégradés dans la zone sahélienne, régions rurales pauvres, zones instables);
- Nouveaux espaces d'équilibre et de développement (bande soudano sahélienne, espaces transfrontaliers);
- Pôles urbains et ruraux prospères, pôles de compétitivité et réseaux de villes.

Le choix de villes pouvant être des métropoles régionales ou internationales avec des fonctions spécifiques permettant de connecter la région AOC au reste de l'Afrique et du monde est considéré comme un défi majeur pour les acteurs de l'intégration régionale.

L'importance de promouvoir des dynamiques de systèmes productifs locaux a également été soulignée. Cela passe par la valorisation de potentiel spécifique territorial comme la transformation des espaces à fort potentiel agro pastoral ou miniers en de véritables centres de production. C'est dans ce sens que les infrastructures économiques pourraient mieux jouer un rôle clé de soutien et d'accompagnement des dynamiques de développement durable.

Une telle vision territoriale du développement de l'espace régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre repose sur les éléments suivants :

- l'identification des typologies d'espaces et de territoires fonctionnels ;
- l'établissement de relations fonctionnelles entre les différents types d'acteurs territoriaux des différents niveaux : régional, national, infra national et transfrontalier ;
- la définition et la hiérarchisation d'objectifs crédibles par les acteurs ;
- l'articulation entre les échelles territoriales qui posent le lien entre l'aménagement du territoire, l'intégration régionale et la décentralisation ;
- l'approfondissement de l'intégration régionale basée sur la subsidiarité et avec une approche fondée sur les différentes échelles territoriales (locale, nationale et régionale) indispensable pour mettre en cohérence les projets d'infrastructures avec les dynamiques démographiques et les mouvements de redistribution spatiale des activités et des populations ;
- la volonté de donner une forte dimension spatiale aux politiques sectorielles par les institutions régionales et nationales ;
- la validation de cette approche par tous les acteurs territoriaux de l'Afrique de l'ouest et du centre;
- l'implication des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de cette approche.

En conclusion, les participants à l'atelier de Ouagadougou ont souligné la nécessité, pour les responsables politiques et les partenaires techniques et financiers qui les accompagnent, de fixer des priorités et de faire des choix en matière de développement spatial.

Ceci ne peut être effectif et efficace que s'il existe une mobilisation collective autour d'enjeux prioritaires communs dans le cadre de la coopération régionale et d'une nouvelle culture de gouvernance territoriale.

Une prochaine réunion des ministres d'Afrique de l'Ouest et du Centre en charge de l'aménagement du territoire pourrait se pencher sur cet important sujet.

Les conclusions de l'Atelier ainsi que les études préparatoires sont accessibles sur les sites du PDM : [www.pdm-net.org](http://www.pdm-net.org) et [www.aménagement-afrique.com](http://www.aménagement-afrique.com)

Pour les participants de l'atelier,

Le Partenariat pour le développement  
Municipal

Novembre 2008